

Séance du 11 avril 2023

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers municipaux, par convocation du Maire, en date du 28 mars 2023, se sont réunis en Mairie, le 11 avril 2023 à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

Présents : Mmes MM Battablia Eric, Bénétat Déborah, Blanc Thierry, Blazy Sébastien, Choron Dominique, Fournil Florence, Gaudefroix Eric, Lesaint Stéphaney, Peyron Christiane, Seintourens Lydia

Absents excusés : Germain Fabrice, Dupuis-Rabion Robert, Deux Oswald, Dorpe Sandrine, Saubion Stéphanie(pouvoir à Monsieur Choron)

Mr Choron est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- 1-Affectation de résultat 2022
- 2- Vote des taux d'imposition
- 3-Vote du budget primitif 2023
- 4-Modification du tableau du conseil municipal
- 5-Demandes de subvention au conseil départemental
- 6-Modification des statuts du collège de Branne
- 4-Questions diverses

Délibération n° 01AVRIL2023 – Affectation de résultat

Avec un résultat à affecter de 153 530.90 € et un solde d'exécution en investissement de 4 232.29 €
L'affectation sur l'exercice 2023 est votée pour :
R002 : 153 530.90 €

Délibération n° 02AVRIL2023- Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal après s'être fait présenter l'état 1259 de notification des produits prévisionnels pour 2023, donnant comme résultat attendu : 195 866 €, décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2023.

Les taux sont donc maintenus

Taxe foncière Bâtie : 40.48

Taxe foncière non bâtie : 68.60

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : 13.84

Délibération n° 03AVRIL2023- Vote du budget primitif 2023

Sur proposition de la commission des finances, Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2023 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement : 599 571.90 €

Investissement : 135 926.19 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2023.

Délibération n° 04AVRIL2023- Modification du tableau du Conseil Municipal

Monsieur le Préfet ayant acté la démission de Monsieur Robert DUPUIS-RABION à sa fonction d'adjoint au Maire, il est nécessaire de délibérer afin de décider de la modification du tableau du Conseil Municipal.

Les conseillers décident de ne pas remplacer Monsieur Robert DUPUIS-RABION dans ses fonctions de 2^{ème} adjoint, de conserver un nombre d'adjoints à trois et de modifier le tableau du conseil municipal comme suit :

BLANC THIERRY	MAIRE
CHORON DOMINIQUE	1 ^{er} adjoint
SAUBION STEPHANIE	2 ^{ème} adjointe
BLAZY SEBASTIEN	3 ^{ème} adjoint
DUPUIS-RABION ROBERT	CM
BATTAGLIA ERIC	CM
LESAINT STEPHANY	CM
GERMAIN FABRICE	CM
SEINTOURENS LYDIA	CM
DORPE SANDRINE	CM
DEUX OSWALD	CM
PEYRON CHRISTIANE	CM
FOURNIL FLORENCE	CM
GAUDEFROIX ERIC	CM
BENETAT DEBORAH	CM

Délibération n° 05AVRIL2023- Demandes de subventions au conseil Départemental

Dans le cadre des travaux de voirie à réaliser en 2023, le Conseil Municipal a décidé l'enfouissement des réseaux et la réfection des rues Beylit et Laborie.

Le conseil municipal décide de déposer des demandes de subventions et de proposer le financement suivant :

Enfouissement orange : **73 209.00 € TTC**

Subvention CD 25% de 80 000€ HT modulé du CDS(1.14) : 16 428.79 €

Auto financement : 56 780.20 €

Réfection voiries : **65 000.00 €**

Subvention CD35% de 25 000€ HT modulé du CDS (1.14) : 9 975 €

Auto financement 55 025.00 €

Délibération n° 06AVRIL2023- Modification des statuts du collège de Branne

Les membres du conseil syndical du collège de Branne souhaitent modifier les statuts, en nommant notamment un seul délégué par commune (cf proposition en annexe)

Le Conseil Municipal décide d'accepter ces modifications telles qu'elle figurent aux pièces annexes au présent procès-verbal.